

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE YVERNÈS

Chronique de statistique judiciaire

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 305-309

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__305_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

CHRONIQUE DE STATISTIQUE JUDICIAIRE

ARRESTATIONS A PARIS ET DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE DE 1896 A 1905

Le nombre total des individus arrêtés à Paris et dans la banlieue, qui avait été de 41 713 en 1891, de 46 953 en 1892, de 41 709 en 1893 et de 42 316 en 1894, est descendu à 37 501 en 1895. La moyenne annuelle des arrestations opérées pendant cette période quinquennale a donc été de 42 038, soit 1 297 par 100 000 habitants ; mais cette proportion est bien différente suivant qu'il s'agit de Paris ou de sa banlieue. Dans celle-ci, on n'a compté, de 1896 à 1905, que 678 arrestations par 100 000 habitants au lieu de 1 487 à Paris : plus du double.

Voici quel a été, depuis 1896, le mouvement des arrestations effectuées dans le ressort de la Préfecture de police :

Années	Paris	Banlieue	Total	Années	Paris	Banlieue	Total
1896. . .	28 493	5 082	33 575	1904. . .	25 780	4 619	30 399
1897. . .	27 568	4 450	32 018	1902. . .	31 464	4 616	36 080
1898. . .	25 883	4 133	30 016	1903. . .	26 210	4 161	30 371
1899. . .	23 007	4 180	27 187	1904. . .	23 422	4 394	27 816
1900. . .	22 119	4 358	26 477	1905. . .	23 404	3 764	27 168

Les 301 107 individus arrêtés se distribuent ainsi sous le double rapport du sexe et de l'âge :

	Chiffres moyens annuels							
	1896-1900				1901-1905			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
Mineurs de 16 ans. . . .	1 035	= 4 %	158	= 3 %	849	= 3 %	153	= 4 %
— de 16 à 21 ans. . . .	6 708	= 27 %	668	= 14 %	7 766	= 30 %	708	= 17 %
Majeurs	17 195	= 69 %	4 091	= 83 %	17 705	= 67 %	3 186	= 79 %
	24 938		4 917		26 320		4 047	
	29 855		30 367					

Les proportions par sexe sont, à peu de chose près, les mêmes qu'on relève pour toute la France. A l'égard de l'âge, on remarquera, pour les hommes, que les mineurs âgés de 16 à 21 ans, qui ne sont au total des accusés et des prévenus de toute la France que dans le rapport de 15 à 17 %, ont formé, dans le département de la Seine, un peu plus du quart en 1896-1900 et près du tiers en 1901-1905 du total des individus arrêtés.

La Préfecture de police divise en 103 catégories les professions des individus arrêtés. Voici, pour 1905, celles qui ont présenté le plus de délinquants :

Journaliers	7 938	Couturières, lingères, modistes.	535
Mécaniciens, serruriers	1 655	Imprimeurs, typographes	521
Marchands ambulants.	1 213	Peintres divers	482
Employés, comptables.	978	Couvreurs, plombiers.	465
Domestiques	970	Bouchers, charcutiers, tripiers.	455
Limonadiers (garçons).	770	Cordonniers	427
Maçons, briquetiers, marbriers . .	761	Paveurs, terrassiers	411
Filles publiques	687	Épiciers, fruitiers	346
Charpentiers, menuisiers.	564	Courtiers divers.	341
Charretiers, voituriers.	564	Tailleurs.	306

Ces vingt classes réunies forment près des trois quarts des individus arrêtés.

Le nombre des étrangers arrêtés a été de : 2 204 en 1896, 2 140 en 1897, 2 214 en

1898, 2 125 en 1899, 2 160 en 1900, 2 222 en 1901, 2 262 en 1902, 1 947 en 1903, 1 874 en 1904 et 1 905 en 1905, soit, pour la première période quinquennale, une moyenne annuelle de 2 169 et, pour la seconde, de 2 042. Ces chiffres se décomposent comme suit, eu égard à la nationalité des individus arrêtés :

	1896-1900	1901-1905		1896-1900	1901-1905
Allemagne	479	393	Suisse.	208	196
Angleterre	72	61	Autres pays d'Europe.	174	159
Autriche.	43	70	Afrique	10	22
Belgique.	645	544	Amérique	85	71
Espagne	83	117	Asie	20	6
Italie	283	308	Océanie	1	2
Russie.	66	93		2 169	2 042

Relativement à l'origine, les 20 départements qui, en 1905, ont fourni le plus fort contingent d'inculpés sont les suivants :

Seine	10 775	Meurthe-et-Moselle.	323
Seine-Inférieure.	923	Seine-et-Marne	323
Seine-et-Oise	874	Morbihan	275
Aisne	396	Nièvre.	273
Côtes-du-Nord.	373	Ille-et-Vilaine.	269
Somme	337	Loire-Inférieure	259
Oise	335	Loiret.	258
Finistère.	333	Pas-de-Calais.	249
Marne.	333	Calvados.	237
Rhône.	328	Eure	222

La proportion des repris de justice est beaucoup plus élevée parmi les individus arrêtés à Paris, ou dans le département de la Seine, que pour l'ensemble de la France. Voici quel a été, pour les dix dernières années, le nombre des individus arrêtés qui avaient des antécédents judiciaires, rapproché du nombre des délinquants primaires :

Années	Récidivistes	Délinquants primaires	Années	Récidivistes	Délinquants primaires
—	—	—	—	—	—
1896.	19 965	13 610	1901.	17 678	12 721
1897.	20 151	11 867	1902.	21 667	14 413
1898.	17 701	12 315	1903.	17 967	12 404
1899.	14 676	12 511	1904.	16 649	11 167
1900.	14 464	12 013	1905.	15 720	11 448

Le tableau suivant fait connaître dans quelles catégories générales de crimes et de délits rentrent les infractions qui ont été commises, durant la même période, par les individus qui ont été l'objet d'arrestation. Les qualifications qui ont été données aux crimes et aux délits résultent des énonciations qui figurent dans les procès-verbaux dressés par les agents de la police judiciaire. Nous examinerons ensuite, en détail, les résultats applicables à quelques infractions graves.

Années	Crimes et délits contre				Frais de justice non acquittés	Autres motifs
	l'ordre public	les personnes	les mœurs	les propriétés		
1896.	20 882	1 600	731	9 393	591	378
1897.	20 176	1 551	640	8 763	468	420
1898.	17 948	1 413	535	8 937	798	385
1899.	15 027	1 671	482	8 753	958	296
1900.	13 471	1 913	566	9 116	1 051	360
1901.	18 383	1 700	856	8 755	278	427
1902.	24 196	1 650	920	8 305	462	547
1903.	17 922	1 382	649	9 260	585	573
1904.	15 217	1 687	436	9 619	300	557
1905.	14 628	1 907	413	9 419	407	394

Pour les crimes et délits contre l'ordre public, le plus grand nombre d'arrestations a lieu en matière de rébellion et outrages à des agents (2 000 en moyenne par an), de vaga-

bondage et de mendicité. Les mendiants arrêtés sont au nombre de 3 000 environ, chaque année. En ce qui concerne les vagabonds, nous en indiquerons le montant annuel, en distinguant les constitutions volontaires des arrestations et en faisant connaître le nombre de ceux qui étaient intéressants ou non :

Années	Vagabonds				Années	Vagabonds				
	arrestés		constitues			arrestés		constitues		
	intéressants	non intéressants	intéressants	non intéressants		intéressants	non intéressants	intéressants	non intéressants	
1896. .	443	6 584	110	3 797	1901. .	561	7 669	352	1 062	
1897. .	390	4 543	102	5 908	1902. .	764	12 034	388	1 703	
1898. .	515	5 332	318	2 892	1903. .	596	8 000	321	1 882	
1899. .	514	3 591	352	1 636	1904. .	530	6 716	304	686	
1900. .	422	4 337	260	750	1905. .	754	5 809	294	754	

Le nombre des souteneurs arrêtés est de 400 par an environ.

Nous avons vu que le nombre total annuel des attaques dirigées contre les personnes avait varié, de 1896 à 1905, entre un minimum de 1 382 et un maximum de 1 913. On trouvera ci-dessous le nombre des assassinats, des meurtres, des attaques nocturnes, des vols avec violences la nuit et des affaires de coups et blessures qui ont motivé des arrestations, pendant la même période :

Années	Assassinat	Meurtres	Attaques nocturnes	Vols avec violences la nuit	Coups et blessures
1896.	50	180	32	81	1 062
1897.	53	193	23	106	1 026
1898.	44	238	50	61	869
1899.	60	231	53	144	1 056
1900.	35	281	53	173	1 211
1901.	44	230	65	133	1 084
1902.	38	281	26	142	1 058
1903.	52	248	8	141	852
1904.	53	400	23	179	953
1905.	37	386	24	192	1 190

On remarquera la progression des meurtres, dont le total a plus que doublé en dix ans, résultat qui coïncide avec l'élévation qui a été constatée, en cette matière, dans la statistique générale de 1905, pour toute la France. A noter, également, l'accroissement des vols commis avec violences pendant la nuit, dont le total est formé, par moitié, de cambriolages commis dans la banlieue parisienne.

La situation reste à peu près stationnaire en ce qui concerne les crimes et délits contre les mœurs. Les 413 arrestations opérées en 1905 se décomposent comme suit : viols et attentats à la pudeur, 82; excitation de mineurs à la débauche, 29; outrages publics à la pudeur, 237; pédérastie, 7; outrages aux mœurs, 49; adultère, 8; bigamie, 1.

Les atteintes à la propriété ont subi, dans ces derniers temps, une augmentation assez importante. Rien de particulier à signaler en ce qui concerne le mouvement des faux en écriture (60 en 1905), des crimes de fausse monnaie (90), des banqueroutes (46) et des incendies volontaires (10), dont le total annuel a peu varié. Nous indiquerons plus particulièrement les résultats applicables aux vols, filouteries, escroqueries et abus de confiance :

Années	Arrestations opérées en matière de			
	vol	filouterie	escroquerie	abus de confiance
—	—	—	—	—
1896.	6 931	592	711	793
1897.	6 438	683	633	718
1898.	6 594	685	589	782
1899.	6 518	593	571	782
1900.	7 065	581	476	706
1901.	6 833	484	463	687
1902.	6 255	644	464	661
1903.	6 389	1 391	522	632
1904.	5 741	1 280	624	690
1905.	6 593	1 345	525	682

En somme, la situation ne s'est pas sensiblement aggravée. L'augmentation générale constatée plus haut porte presque exclusivement sur les filouteries. Mais il convient de faire observer qu'en ces dernières années la Préfecture de police a compris dans les filouteries non seulement les fraudes commises au préjudice des restaurateurs, mais encore celles qui sont prévues par la police des chemins de fer.

Les 6 593 vols de 1905 se répartissent de la façon suivante :

Vols avec effraction,	{	le jour.	922	Vols au poivrier	25
escalade, fausses clefs	}	la nuit.	108	— à la roulotte.	188
Vols par les salariés	345	— à l'entolage	92		
— dans les églises	3	— au rendez-moi	9		
— dans les cimetières	1	— à l'américaine	15		
— par recel	97	— à la tire.	165		
— dans les garnis	43	— à l'étalage.	1 253		
— dans les champs	58	Autres vols simples.	3 269		

Les chiffres qui suivent font connaître les mesures administratives prises à l'égard des individus, mendians, vagabonds, etc., qui, par leur âge, leur situation, leur état de santé, etc., n'ont pas été mis à la disposition du parquet. Ils énoncent également les motifs pour lesquels les individus avaient été arrêtés :

	Chiffres moyens annuels	
	1896-1900	1901-1905
Relaxés.	191	183
Relaxés avec passeport	12	11
Relaxés avec réquisition de transport	26	21
Transflement à Nanterre	356	687
Transflement dans les hôpitaux	40	37
Transflement à Sainte-Anne	30	31
Remis à l'autorité militaire	23	41
Envoyés en correction paternelle	50	109
Remis à l'assistance publique. {	46	29
Enfants moralement abandonnés	7	4
Enfants réintègrés	34	7
Enfants placés pendant la détention des parents		
Envoyés aux patronages	21	20
Réintègrés aux jeunes détenus ou dans les colonies pénitentiaires	34	21
Décédés	1	1
Égarés ou évadés.	9	7
	880	1 209
Motifs d'arrestation. {		
Vagabondage. {		
Arrêtés intéressants.	»	714
Constitués intéressants	»	273
Mendicité	»	20
Évasions	»	17
Désertions.	»	49
Correction paternelle	»	136

Nous extrayons de la statistique de 1905 les renseignements suivants qui nous paraissent de nature à faciliter plus particulièrement l'étude de la criminalité parisienne :

	Crimes et délits commis par les mineurs de 21 ans			
	Moins de 16 ans		De 16 à 21 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Rébellion, outrages	10	4	319	156
Vagabondage	406	89	2 022	132
Mendicité	53	505	11	5
Meurtre et assassinat	4	154	2	7
Vols avec violences la nuit	3	104	1	2
Vols simples	242	2 208	39	289

Il a été constaté que parmi les 27 168 arrestations opérées en 1905, 1 905 s'appliquaient

à des étrangers (1 620 hommes et 285 femmes). Les crimes et les délits principaux reprochés à ces étrangers étaient les suivants :

Attentats contre le chef d'État	11	Coups et blessures	77
Rébellion, outrages	62	Crimes et délits contre les mœurs.	38
Vagabondage	522	Escroquerie	53
Mendicité	138	Filouterie	117
Meurtre et assassinat.	28	Vols simples	426

Les 3 764 arrestations opérées dans la banlieue de Paris s'appliquent :

1 651 à des crimes et délits contre l'ordre public.	
431	—
68	—
1 432	—
182	—
	les personnes.
	les mœurs.
	les propriétés.
	divers.

Les 15 720 récidivistes se distribuaient de la façon suivante :

Rébellion, outrages	1 290	Crimes et délits contre les mœurs.	204
Vagabondage	4 244	Escroquerie.	256
Mendicité.	2 170	Abus de confiance	260
Souteneurs	213	Filouterie.	625
Meurtre	174	Vols simples	3 323
Vols avec violences la nuit.	99	Autres crimes.	2 226
Coups et blessures	636		

Maurice YVERNÈS.